

PROTCOLE SANITAIRE 2021-V3

relatif au déroulement des stages Summer Camp Pertuis 2021

en application du Décret n°2021-699 du 01 juin 2021. Ce protocole sera modifié afin d'adapter le cadre d'organisation des activités en fonction de la situation sanitaire et des directives de l'Etat.

Concrètement, si nos activités restent maintenues, le fonctionnement de la structure et les modalités de l'accueil connaissent des changements.

Le protocole sanitaire apporte quelques nouveautés au niveau des entraînements, des transports, des jeux/veillées, de la restauration, de l'hébergement et de la liste de fournitures.

Ces « nouveautés », indépendantes de notre volonté, sont dues au respect par l'Association Jeunesse-Sports-Performance de tous les dispositifs qui assurent le bien-être et la sécurité de vos enfants, nos principaux objectifs.

Ce protocole informe également sur la notion de tests effectués durant les stages.

Chaque participant au stage, encadrants/animateurs/cuisiniers/mineurs doit présenter un test RT-PCR négatif de moins de 72h ou un test antigénique négatif de moins de 24h. Les responsables légaux du mineur sont invités à prendre la température avant le départ de l'enfant pour le stage. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli.

1) Entraînements

Dans la situation où le gymnase municipal est ouvert.

Les participants doivent :

- se laver les mains au savon avant et après leur session d'entraînement
- se désinfecter les mains avec une solution ou un gel hydroalcoolique entre chaque rotation d'agrès (sauf magnésie alcoolisée)
- utiliser uniquement leur gourde pour se désaltérer

Les groupes d'entraînements seront de 6 à 8 jeunes par entraîneur.

L'observation d'une distanciation physique de 4mètres carrés par personne s'applique aux stagiaires en attente de rotation ou de passage, en plein air comme en gymnase.

Une modélisation de l'espace d'entraînement ci-après figure 1 permet de visualiser une possibilité d'accueil de tous les stagiaires inscrits en appliquant la distanciation.

Le port du masque dans les espaces clos type gymnase est obligatoire pour les encadrants.

Une distance de sécurité sera mise en place afin de protéger les personnes ne pratiquant pas cette activité sportive (spectateurs, passants).

Les accompagnants/familles ne sont pas autorisés à entrer dans le gymnase. Les portes resteront ouvertes dans la mesure du possible pour limiter les manipulations.

2) Transport

Les véhicules utilisés sont désinfectés et aérés régulièrement en journée. Lors du transport, le véhicule sera si possible aéré en continu.

Le port du masque est obligatoire pour tous les passagers.

Seul le chauffeur est autorisé à ouvrir et fermer les portes.

Un lavage des mains au savon est effectué avant de monter dans les véhicules.

3) Animations

Le matériel (jeux de sociétés, de cirques, ballons ...) normalement en libre service est distribué sur demande et régulièrement désinfecté. Un lavage des mains au savon est nécessaire avant de récupérer les jeux.

Les veillées et jeux sont adaptés afin de garantir la distanciation physique demandée.



Figure 1 : Centre acrobatique appliquant 4m de distance entre les stagiaires

4) Restauration

L'équipe d'encadrement sert les repas à chaque table, les stagiaires ne circulent pas le temps du repas. Même si les repas se font en extérieur, les adultes s'occupant de la préparation et du service portent un masque.

Concernant les tables et chaises, une désinfection est faite conformément aux recommandations de l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HCSP).

Le placement à 1 mètre de distance est prévu.

Lavage des mains de chaque personne présente avant et après le repas.

Le placement à table est fait selon la constitution des tentes afin de limiter les brassages.

5) Hébergement

Dans les tentes/tipis de l'Association, les effectifs sont réduits afin de garantir au mieux 1mètre de distance entre les couchages. Dans les situations où ce ne serait pas possible, les couchages sont placés tête bêche.

Les matelas de l'Association installés dans les tentes sont équipés de Rénov' matelas (housse plastique). Ils sont désinfectés après le départ de son utilisateur. Les espaces de couchage sont désinfectés à la fin de chaque stage.

6) Informations diverses

Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage.

***Suivi sanitaire**

Sous l'autorité du directeur du séjour, la personne chargée du suivi sanitaire est désignée « référente covid-19 ». Elle formalise et est chargée de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus. Elle est en charge de la mise en œuvre du présent protocole. Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de la Covid-19.

Le port du masque n'est pas requis en extérieur ou lors d'activité physique pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19.

Une prise de température est régulièrement prévue et les signes (toux, difficultés respiratoires) surveillés. En cas de doute, l'enfant est isolé et muni d'un masque. Les parents et les services médicaux sont immédiatement prévenus. Selon l'avis médical, le participant ne continuera pas son stage au sein de l'Association.

***Gestion des arrivées et départs**

Lors des temps d'accueil à l'occasion du départ et de l'arrivée au stage, l'importance du respect des gestes barrières par les responsables légaux et les enfants est rappelée. Des signalements sont mis en place pour limiter les attroupements et garantir la distanciation physique. Le port du masque est obligatoire pour les familles conduisant leur enfant directement sur le camp. L'entrée des accompagnateurs sur l'espace de vie du camp est restreint et filtré selon les situations.

7) Fournitures

Une liste de fournitures selon votre formule de stage est accessible sous votre espace membre.

Cette année, il est également demandé de prévoir :

- de la magnésie liquide alcoolisée pour les entraînements de gymnastique
- une fiole pour solution ou un gel hydroalcoolique (que nous rechargerons)
- une crème hydratante pour les mains
- une gourde identifiée nom et prénom
- une serviette identifiée nom et prénom spécifique pour les entraînements
- assez de masques

Exceptionnellement cette année, **le participant peut apporter :**

- des jeux cartes
- son matelas
- un rénov' matelas

8) Suivi sanitaire

Dans le contexte actuel, en complément du test négatif présenté à l'arrivée au stage, des tests de contrôles sont réalisés durant le stage. En effet, au vu de la période d'incubation, et dans un but de limiter la propagation du virus au sein du camp, nous effectuons des tests antigéniques durant la semaine. Une autorisation à compléter est ajoutée au dossier à constituer.